

Immigration chinoise. — L'immigration orientale à la côte du Pacifique de l'Amérique du Nord semble avoir commencé avec la découverte de l'or de la Californie en 1849, et la Colombie Britannique a reçu ses premiers immigrants chinois un peu avant 1870. L'occupation de ces Chinois était le blanchissage et le service domestique. On en trouvait déjà en 1872 travaillant dans les houillères de la province, et la législature considéra alors l'imposition d'une taxe de capitation sur ces Chinois; cette même proposition vint plus tard devant la Chambre fédérale dans le but d'arrêter l'emploi des Chinois à la construction des chemins de fer. Une Commission Royale fut alors nommée par le gouvernement fédéral en 1884 pour enquêter sur l'immigration chinoise, et elle recommanda l'imposition d'une taxe de \$10 sur chaque Chinois entrant au Canada, les obligeant à l'enregistrement, et une loi spéciale les restreignait au service domestique. Cette décision conduisit à la loi de 1885 (48-49 Vic., chap. 71) imposant aux Chinois des classes ouvrières, comme condition de leur entrée au Canada, le paiement d'une taxe de \$50 par tête; le 1er janvier 1901 (63-64 Vic., chap. 32), cette somme fut portée à \$100 et le 1er janvier 1904 (3 Edouard VII, chap. 8) à \$500. Cette taxe frappe tous les immigrants chinois, à l'exception des fonctionnaires consulaires, des négociants, des ministres du culte et de leurs familles, des touristes, des savants, étudiants et professeurs. En dépit de ces mesures restrictives, le nombre de Chinois énumérés à chaque recensement, s'est élevé à 4,383 en 1881, 17,312 en 1901, 27,774 en 1911, 39,587 en 1921 et 46,519 en 1931. De ce nombre, 43,051 sont des hommes et 3,468 seulement sont des femmes. Environ 58 p.c. de tous les Chinois au Canada, soit 27,139, habitent la Colombie Britannique.

16.—Etat des recettes d'immigrés chinois et des enregistrements d'immigrés chinois sortant du pays, années fiscales terminées le 31 mars 1912-35 avec totaux 1886-1900 et 1901-11.

Année fiscale.	Payant la taxe.	Exempts de taxe.	Pourcentage de ceux exemptés de la taxe.	Permis d'absence.	Revenu total.
	nomb.	nomb.	p.c.	nomb.	\$
Totaux (1886 à 1900, inclusiv.)	28,637	394	1.36	15,853	1,454,23
Totaux (1901 à 1911, inclusiv.)	25,160	3,655	12.69	29,409	6,147,260
1912.....	6,083	498	7.57	4,322	3,049,722
1913.....	7,078	367	4.93	3,742	3,549,242
1914.....	5,274	238	4.32	3,450	2,644,593
1915.....	1,155	103	8.19	4,373	588,124
1916.....	20	69	77.53	4,064	19,389
1917.....	272	121	30.78	3,312	140,487
1918.....	650	119	15.47	2,907	336,757
1919.....	4,066	267	6.16	3,244	2,069,669
1920.....	363	181	33.27	5,529	538,479
1921.....	885	1,550	63.66	6,807	474,332
1922.....	1,459	287	16.44	7,532	743,032
1923.....	652	59	8.30	6,682	434,557
1924.....	625	51	7.54	5,661	334,039
1925.....	-	-	-	5,992	308,659
1926.....	-	-	-	3,947	25,969
1927.....	-	-	-	5,987	14,844
1928.....	2	1	33.33	5,087	25,679
1929.....	-	1	100.00	5,480	30,795
1930.....	-	-	-	5,682	30,799
1931.....	-	-	-	5,783	28,846
1932.....	-	-	-	4,387	11,584
1933.....	-	1	100.00	3,626	9,152
1934.....	-	2	100.00	2,156	7,237
1935.....	-	-	-	2,103	6,506